

chapitre

7

L'ACTIVITE DE CHASSE  
EN BRETAGNE

# “POURQUOI CHASSE-T-ON EN BRETAGNE ?”

**NB** : Les paragraphes suivants (7.1, 7.2 et 7.3) ont été extraits du document *Les pratiques de la chasse en Bretagne, première approche* rédigé par Bertrand PIEL de la FRC pour la DIREN et intégrés à ce rapport à la demande de cette dernière.

## 7.1.1 CONCLUSION DE L'ENQUETE DE L'OFFICE NATIONAL DE LA CHASSE ET DE LA FAUNE SAUVAGE

« La chasse, une activité sociale et culturelle importante. Les résultats de l'enquête de 1998/1999 confirment les liens étroits entre l'activité de chasse et le contexte social et culturel qui détermine la pratique.

A l'évidence, la tradition cynégétique familiale influe sur le recrutement des chasseurs : deux chasseurs sur trois sont issus d'une famille de chasseurs. Le choix des lieux de chasse s'avère très dépendant des liens familiaux et résidentiels : quatre chasseurs sur cinq pratiquent le plus souvent dans leur département de résidence principale.

Tissant des liens étroits entre chasseurs, territoires et espèces chassées, cette activité revêt de multiples visages. Reprenant un objet de recherche peu prisé jusqu'alors, ethnologues et sociologues confirment et attestent l'importance sociale et culturelle que la chasse a revêtu et garde encore dans notre pays. »

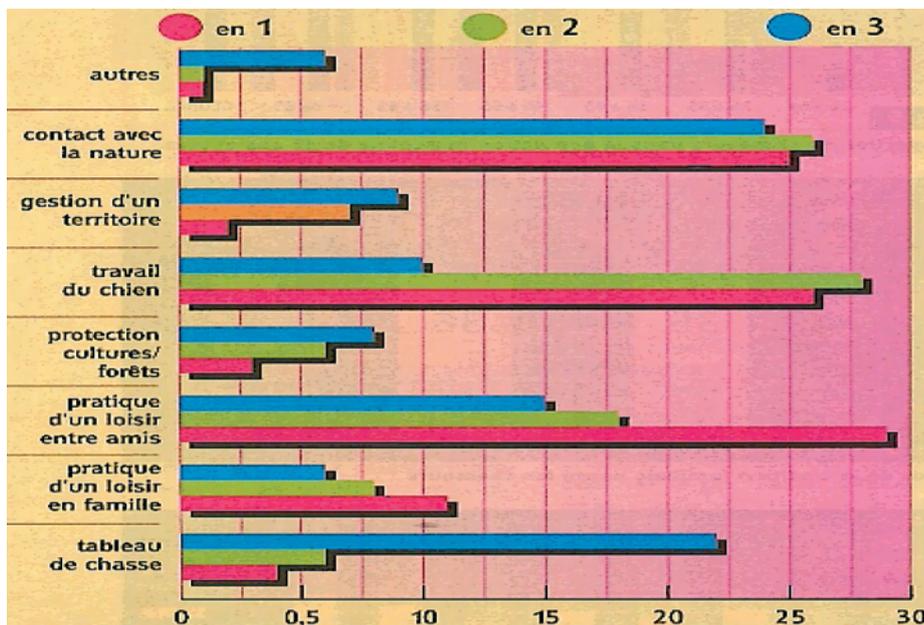
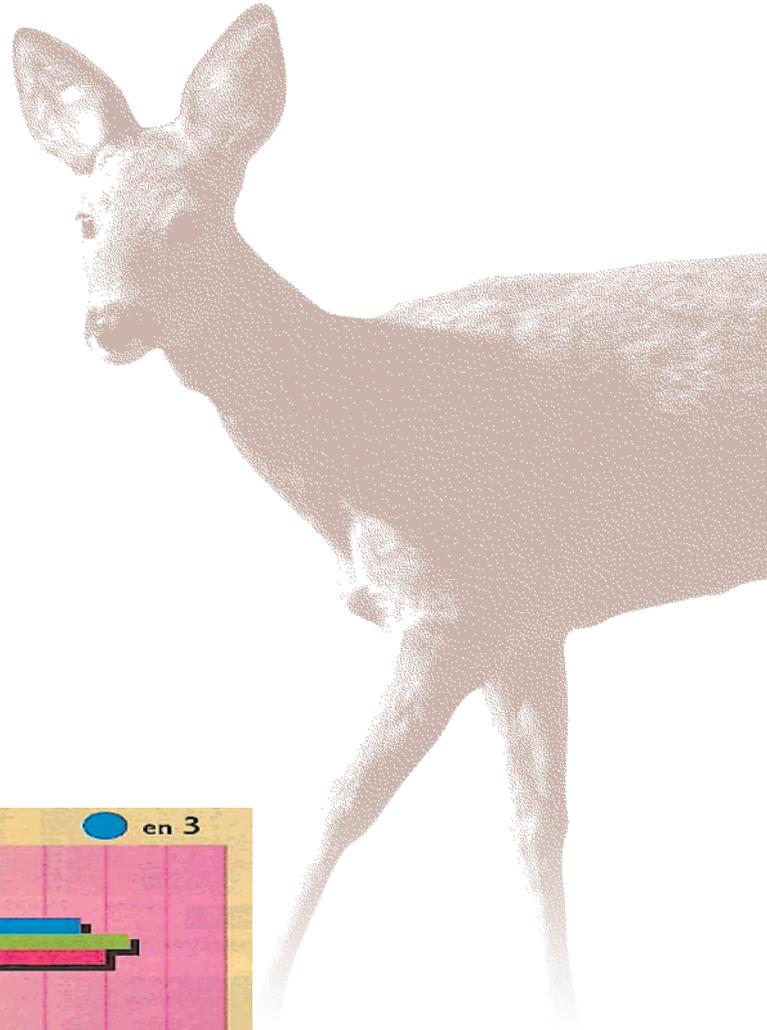


Figure 9 : Satisfactions recherchées à la chasse / Source : ONCFS, enquête nationale 1998-1999.



### “Donnez une définition de la chasse”

Les items	1 <sup>ère</sup> position	2 <sup>ème</sup> position	3 <sup>ème</sup> position
Un instinct naturel, une passion et un art de vivre	37 %	24,6 %	16,65 %
Une activité traditionnelle	20,6 %	18,1 %	29,8 %
Un moyen d'être au contact de la nature	36,05 %	38,2 %	16,2 %
Un acte de régulation de la faune	1,8 %	8,05 %	17,65 %
Un loisir comme un autre	4,55 %	11,05 %	19,7 %
Total	100 %	100 %	100 %

Tableau 20 : « Donnez une définition de la chasse » / Source : FRC.

### 7.1.2 DEFINITION ET SIGNIFICATION DE LA CHASSE POUR LES CHASSEURS MORBIHANNAIS (ETUDE DE 1995)

Deux éléments dominent l'ensemble des items dans la première position. La chasse est, pour 37 % des chasseurs enquêtés, « un instinct naturel, une passion et un art de vivre ».

Pour 36,05 % des enquêtés, la chasse est aussi « un moyen d'être au contact de la nature ». La chasse apparaît comme la recherche d'un contact à la nature, une activité naturelle pour le chasseur.

De même, la chasse n'est pas considérée comme une activité anodine pour les chasseurs, l'item « un loisir comme un autre » est très peu représenté. Il occupe la seconde place de la troisième position des items (il faut noter cependant que les différences entre les items de cette position sont minimales, 3,5 points entre le deuxième et le cinquième item). La chasse est, enfin et dans une moindre mesure, une activité traditionnelle pour près d'un chasseur sur cinq.

Ce qui semble paradoxal dans ce tableau, c'est la faiblesse de l'item « un acte de régulation de la faune », alors que la chasse est « un moyen d'être au contact de la nature » et que sa définition juridique fait de la chasse une action de prélèvement sur les espèces gibier. Cet item n'apparaît important qu'en troisième position (17,65 %). Le côté négatif et décrié de la chasse, la mort du gibier, semble donc secondaire mais présent dans la pratique de la chasse.

Le tableau suivant affine l'analyse sur la signification de la chasse en nous donnant les aspects premiers de la chasse pour le chasseur morbihannais. Si la chasse n'était pas précédemment définie en premier lieu comme une activité traditionnelle, 51,25 % des chasseurs enquêtés pensent que les traditions et les racines familiales ou territoriales sont importantes dans la pratique de la chasse.

Le second aspect de la chasse est l'« entretien des amitiés ». La chasse apparaît donc comme une activité où l'affectivité est sensible.

### “Quels sont selon vous les principaux aspects de la chasse”

Les items	1 <sup>ère</sup> position	2 <sup>ème</sup> position	3 <sup>ème</sup> position
Se rattacher à ses racines, maintenir des traditions	51,25 %	14 %	12,3 %
Entretenir des amitiés	17,25 %	26,5 %	22,7 %
Réguler la faune sauvage	9,65 %	18,5 %	19,8 %
Contribuer à l'aménagement des campagnes	6,1 %	17,5 %	22,7 %
S'entretenir physiquement	15,75 %	23,5 %	22,5 %
Total	100 %	100 %	100 %

Tableau 21 : « Quels sont selon vous les principaux aspects de la chasse » / Source FRC.

Les traditions familiales et l'attachement à un terroir sont primordiaux, mais la chasse est aussi une activité sociale où les relations humaines sont importantes.

L'attachement à une communauté villageoise est aussi très fort. Jean-Louis Fabiani écrit à ce propos: « *La population active non agricole (composée surtout d'ouvriers) y est souvent d'origine rurale et trouve dans la chasse sinon le maintien d'un rapport avec le monde rural (car la relation a souvent été rompue), du moins la revendication d'appartenance à la société locale ; d'autre part la chasse, même sous sa forme « populaire » communale, tend à constituer comme une sorte de symbole statutaire* ».

La chasse relève donc, comme nous l'avons annoncé dans l'introduction de cette partie, de la pratique physique (la recherche et la quête du gibier), mais dans le même temps d'autres influences jouent un rôle non négligeable. Le « besoin de nature » semble l'une des définitions les plus appropriées pour la chasse.

De même, la chasse est lieu de sociabilité, d'appartenance à une communauté familiale ou territoriale. Telle est la définition et la signification que donnent les chasseurs morbihannais à leur pratique.

La chasse en France comme en Bretagne, selon les données morbihannaises, est avant toute chose une affaire d'hommes d'âge mûr et de couches sociales modestes.

Si la chasse passe par la mort du gibier, il semble bien qu'à écouter les chasseurs, c'est bien autre chose.

La chasse marque l'attachement de l'individu tout d'abord à une quête de la « nature » ; la chasse est pour les chasseurs un moyen d'aborder la nature et, par là, l'espace « sauvage » décrit par les ethnologues.

La chasse est aussi la marque de l'attachement de l'individu à un territoire, qu'il soit communal ou familial.

« On ne chasse pas n'importe où » : parcourir un territoire de chasse a une réelle signification pour le chasseur. On serait d'ailleurs bien étonné à l'écoute des chasseurs d'un territoire, qui sans forcément avoir la connaissance scientifique de certains naturalistes, ont une approche pragmatique du territoire qui leur permet de connaître les zones fréquentées par de nombreuses espèces, gibier ou non.

Cette grammaire du territoire montre bien que l'on ne peut pas résumer la chasse à un coup de fusil, un laisser-courre ou un décochage de flèche. La chasse a un sens.



L'évolution générale du nombre de chasseurs bretons suit la tendance nationale, c'est-à-dire une érosion progressive des effectifs. En 2003, le nombre de permis par département se répartit comme suit :

- 14 121 dans les Côtes-d'Armor ;
- 13 544 dans le Finistère ;
- 16 111 en Ile-et-Vilaine ;
- et 14 198 dans le Morbihan.

**Evolution comparée du nombre de permis en Bretagne et en France**

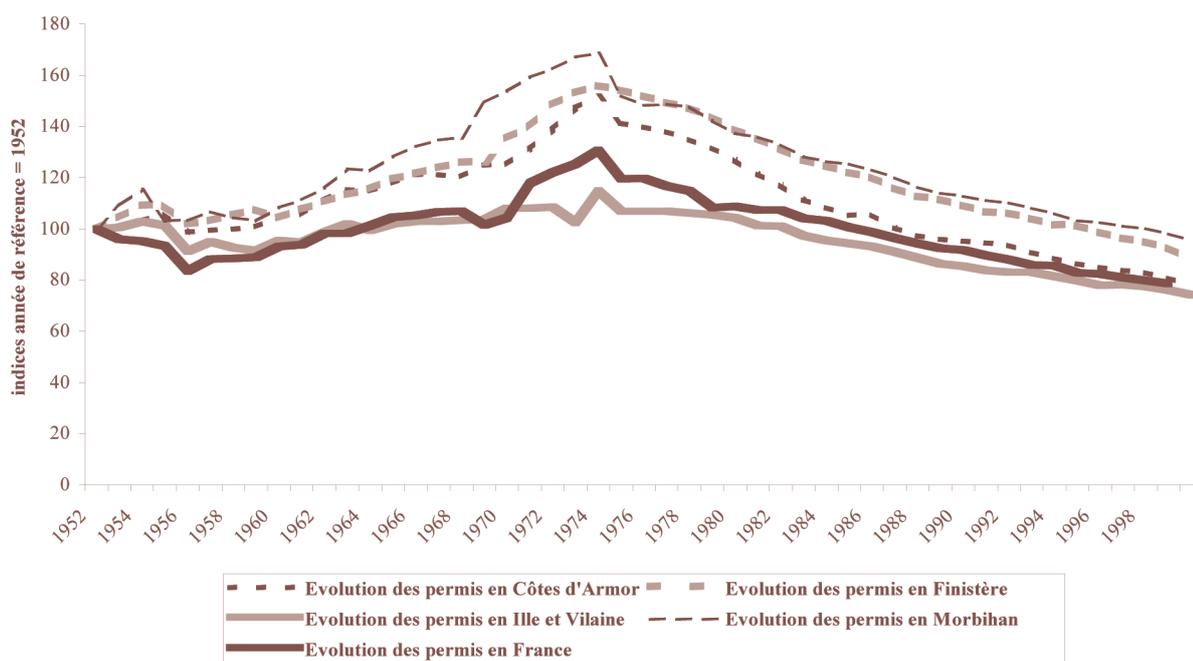


Figure 10 : Evolution comparée du nombre de permis en Bretagne et en France.

Par département l'évolution est sensiblement la même.

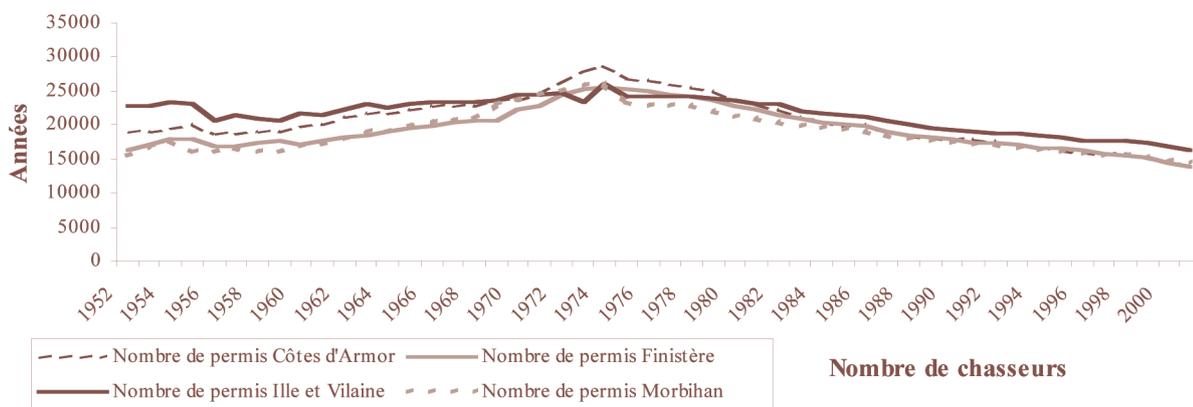


Figure 11 : Evolution du nombre de chasseurs adhérents aux FDC bretonnes (1952/2001).

Par département l'évolution est sensiblement la même.



Chasseurs dans le Finistère.

Les Côtes-d'Armor, le Finistère et le Morbihan se distinguent nettement par rapport à l'évolution nationale et à celle d'Ille-et-Vilaine. Ces trois départements sont caractérisés par une évolution plus brusque à la hausse comme à la baisse du nombre de chasseurs.

Les Côtes-d'Armor, le Morbihan et le Finistère ont tout d'abord eu une population de chasseurs moins importante qu'en Ille-et-Vilaine. Mais la croissance dans ces trois départements a été rapidement plus forte. Au maximum, les Fédérations des chasseurs de Bretagne ont enregistré :

- 28 697 chasseurs en 1974 pour les Côtes d'Armor ;
- 25 573 chasseurs en 1974 pour le Finistère ;
- 26 037 chasseurs en 1974 pour l'Ille et Vilaine ;
- 25 980 chasseurs en 1974 pour le Morbihan.

Cette différence est liée à la nature de la population et à l'évolution démographique générale de la Bretagne. Finistère, Côtes-d'Armor et Morbihan ont connu un exode agricole plus intense en relatif qu'en Ille-et-Vilaine pour la même période. La transition dans ce département plus peuplé et plus industrialisé avait été faite auparavant. A contrario, dans les autres départements, les lendemains de la Seconde Guerre mondiale ont été caractérisés par une chute rapide de la population agricole qui va de pair avec une industrialisation en milieu rural (agroalimentaire) et un développement de l'emploi hors agriculture dans les zones rurales, ainsi qu'à une importante migration de population des « terres » vers le « littoral ».

On se trouve là dans le schéma classique où nombre d'hommes deviennent chasseurs pour maintenir un lien avec soit leur commune d'origine quand ils l'ont quittée, soit avec un passé familial agricole ; la chasse est alors prétexte pour revenir sur les terres de l'exploitation des parents.

Si la croissance de ces trois départements a été supérieure à celle du département de l'Ille-et-Vilaine, la chute des effectifs a aussi été plus forte dans ces mêmes départements. Plusieurs raisons concomitantes ont aggravé la chute du nombre de chasseurs dans ces départements :

*Un vieillissement plus rapide de la population départementale*, notamment dans le « Centre Bretagne », qui traduit une émigration et un excédent naturel négatif alors que l'Ille-et-Vilaine a, dans le même temps, attiré les Bretons avec ses perspectives d'emploi liées au développement industriel (délocalisation notamment des usines Citroën de la région parisienne dans le Bassin rennais).

*Une croissance continue et plus forte de la population d'Ille-et-Vilaine* que dans les autres départements, et donc au final *un maintien plus aisé des chasseurs* qui trouvent là le moyen d'intégrer le tissu communal en devenant chasseur sur la commune où ils se sont établis.

*Morbihan, Côtes-d'Armor, Finistère sont aussi caractérisés par une chute de l'activité industrielle dans la partie « centrale » de la Bretagne*, l'aspect négatif de l'évolution économique accentuant l'abandon de la pratique chasse. L'influence de l'activité économique est forte à très forte sur l'évolution du nombre de chasseurs. La démographie cynégétique n'est pas au beau fixe : depuis maintenant plus de 25 ans le nombre de chasseurs diminue.

Cette forte baisse marque non seulement une désaffection pour la pratique liée certainement à une ambiance négative à son encontre mais aussi à la montée du chômage qui touche particulièrement les couches populaires formant le premier groupe parmi les chasseurs.

La chute du nombre de chasseurs peut donc être appréhendée comme un changement de société mais aussi comme l'indicateur d'une précarité plus grande, notamment parmi les ouvriers des communes rurales pour qui la chasse est le loisir traditionnel mais remis en question par crainte de l'avenir professionnel.



La pratique de la chasse a un coût non négligeable au regard d'autres loisirs pratiqués dans l'espace rural, mais l'évaluer au plus juste est une chose difficile tant les acteurs et les postes de dépenses sont nombreux.

Les données disponibles se résument à quelques enquêtes nationales réalisées entre 1987 et 1992 ainsi qu'à une actualisation des chiffres nationaux réalisée par le Conseil régional de la chasse d'Île-de-France en 2001.

Les chiffres qui seront présentés à la suite sont donc une approche, qui mériterait d'être actualisée, des flux financiers liés à la chasse en Bretagne et n'ont pas la volonté d'être exhaustifs.

### Estimation du chiffre d'affaires annuel de la chasse en Bretagne en € / an

Nature de la dépense	Dépense du chasseur moyen	Estimation du flux financier en Bretagne
Réglementaire (validation du permis de chasser)	128,5 €	7 707 687 €
Droit de chasse (accès au territoire)	197,3 €	11 834 448 €
Armurerie	152 €	9 117 264 €
Equipement	57 €	3 418 974 €
Entretien des chiens	467 €	28 011 594 €
Déplacements	328 €	19 674 096 €
Dépenses diverses	38 €	2 179 316 €
Total	1 367,8 €	81 943 379 €

Tableau 22 : Estimation du chiffre d'affaires annuel de la chasse en Bretagne en €/an / Source : PINET 1993, CRC Île-de-France \*estimation sur la base de 59 982 chasseurs en Bretagne pour la saison 2002/2001 et sur les dépenses estimées du chasseur moyen (données 1992, actualisées en 2001 selon l'évolution du pouvoir d'achat, données INSEE 2001).

Le poids de la chasse est donc loin d'être négligeable dans l'économie bretonne. Cette approche devrait toutefois être complétée par une étude plus fine pour corriger les données nationales ainsi que pour appréhender les flux des chasseurs dans le cadre des aménagements cynégétiques susceptibles d'être porteurs d'amélioration pour la biodiversité en général en Bretagne.

# ACTION MENEES PAR LES CHASSEURS POUR LA FAUNE SAUVAGE

7.4



En 1992, pour favoriser le petit gibier et l'aider à reconstituer ses populations, les contrats « Jachère environnement faune sauvage » (JEFS) ont été conçus par la UNFDC (FNC). **Ces contrats permettent de valoriser les parcelles gelées au titre de la PAC pour créer des zones de gagnage, de refuge et de quiétude pour le petit gibier et la faune sauvage en général.**

Cette politique débute en Bretagne en 1994, lorsque les FDC signent les premiers contrats. Depuis l'année 2002, la Fédération régionale des chasseurs et les FDC bretonnes bénéficient d'un soutien financier du Conseil régional pour la mise en place et la pérennisation de la politique des JEFS.

La superficie régionale des JEFS a augmenté de 27,26 % par rapport à l'année 2002. Ce pourcentage est en complète contradiction avec la tendance nationale (-8 %).

Cette forte augmentation masque en fait de fortes disparités d'un département à l'autre, le Morbihan tirant l'ensemble de

la région vers l'avant avec une progression de plus de 92 hectares alors que dans le même temps l'Ille-et-Vilaine connaissait un tassement de 3,50 % (de 198 à 190 hectares). Mais la progression la plus forte est le Finistère, qui, après avoir chuté de 71 % l'an passé, a connu une progression de 271 % (de 17 à 63 hectares).

Les agriculteurs sont plus nombreux (+15,46 %) à contractualiser avec les chasseurs en 2003. L'important travail de prospection des techniciens de fédération explique cette augmentation. Les outils de communication régionaux, réalisés l'an passé avec le soutien de la région Bretagne, ont servi de vecteurs et d'éléments déterminants dans le choix de l'agriculteur pour se lancer dans les « Jachères environnement et faune sauvage ». Sur trois ans, la progression est encore plus notable, +36,17 %, ce qui prouve bien que ce sont les efforts de communication des chasseurs vers les agriculteurs qui peuvent, seuls, participer à la promotion de cet outil.

Région Bretagne	Campagne 2001	Campagne 2002	Campagne 2003	Variation 2002/2003	Variation 2001/2003
Nombre de communes concernées par les JEFS	141	114	146	28,07 %	3,55 %
Nombre d'agriculteurs	189	207	239	15,46 %	26,46 %
Superficie globale (ha)	450,85	482,41	613,91	27,26 %	36,17 %
Contrat classique (ha)	208,45	174,94	224,12	28,11 %	7,52 %
Contrat adapté (ha)	242,4	306,05	385,9	26,09 %	59,20 %

Tableau 23 : Les Jachères environnement faune sauvage en Bretagne / Source : FRC.

Département	nombre de communes concernées	nombre d'agriculteurs concernés	nombre total de parcelles en JEFS	nombre total d'hectares	nombre d'hectares en CTC	nombre d'hectares en CTA
Côtes-d'Armor	20	28	53	53,612	16,22	36,75
Finistère	16	25	55	62,95	33,93	29,02
Ille-et-Vilaine	48	75	164	190	28,15	161,85
Morbihan	62	111	254	307,35	145,82	158,28
Total	146	239	526	613,912	224,12	385,9

Tableau 24 : Les Jachères environnement faune sauvage dans les départements bretons / Source : FRC. Données 2003.